

médecine/sciences 1998 ; 14 : 1252-3

Avant la pluie, le beau temps...

Les Comptes de la Santé 1997 en France

Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que Bernard Kouchner, ministre de la Santé français, a écouté le mardi 7 juillet 1998 la présentation des Comptes nationaux de la Santé pour l'année 1997. Année sage, on le verra, au moment où l'on annonçait que la croissance des dépenses de santé reprenait un rythme plus soutenu en 1998.

On apprenait en effet que la consommation médicale totale n'avait augmenté que de 1,7 % en 1997 par rapport à 1996. Depuis 1989, cette croissance annuelle n'avait cessé de se ralentir, à l'exception de l'année 1995 (figure 1). En 1997, les Français ont dépensé 12 431 F chacun, soit au total 728 516 millions de francs. Cela représente 8,8 % du PIB (produit intérieur brut), soit une part quasiment stable depuis 1994. La consommation de biens médicaux se taille la part du lion, avec 12 161 F par habitant, alors que les dépenses de prévention plafonnent aux environs de 4 % du total, soit environ 500 F par personne !

Le Tableau I présente la décomposition de ces 12 431 F en fonction des postes de dépenses. Les dépenses hospitalières représentent 47 % de la consommation médicale totale ; cette part est en baisse depuis 1995, année où elle se situait à environ 48,5 %. L'excellente performance de l'année 1997 s'explique par une croissance très modérée de la plupart des postes, sauf le poste Pharmacie, qui

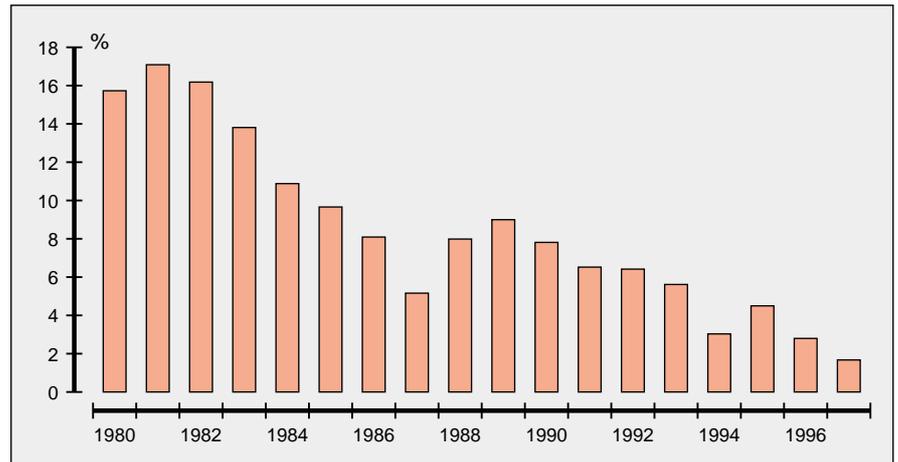


Figure 1. Taux de croissance annuelle de la consommation médicale totale.

augmente de 3,8 % en volume et de 3,9 % en valeur par rapport à 1996. Comment est financée la consommation des soins médicaux, princi-

pale dépense ? Le rapport souligne que globalement, la part de financement relevant de la Sécurité sociale a baissé sur la période

Tableau I	
DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES DE SANTÉ	
Poste de dépense	Francs par habitant
Hospitalisation publique	4 471 F
Hospitalisation privée	1 379 F
Soins de médecins	1 620 F
Soins de dentistes	757 F
Auxiliaires médicaux	527 F
Examens de laboratoires	322 F
Pharmacie	2 293 F
Autres	1 062 F

La consommation médicale totale est un agrégat de comptes qui se compose de deux éléments

- La consommation de soins et de biens médicaux :
 - les soins hospitaliers,
 - les soins ambulatoires,
 - les services de transports sanitaires,
 - les biens médicaux (médicaments, prothèses).
- La consommation de services de médecine préventive :
 - les services de médecine du travail,
 - les services de médecine scolaire,
 - la protection maternelle et infantile,
 - les autres services sanitaires de prévention individualisée (toxicomanie, alcoolisme...).

comparaisons internationales de poids des dépenses de santé dans le PIB. En 1997, cette Dépense Courante de Santé représente 9,6 % du PIB, en légère décroissance par rapport à 1995 et 1996 (9,8 %) ■

Gérard de Pouvourville

Directeur de recherche au Cnrs, directeur scientifique, Groupe Image, 14, rue du Val-d'Osne, 94410 Saint-Maurice, France.

1980-1994, de 76,5 % à 73,4 %. Ce sont les mutuelles qui ont pris le relais principalement. Cette décade du rôle de la Sécurité sociale semble s'être arrêtée depuis 1995 mais, comme le souligne le rapport, « ces résultats restent provisoires ».

Les Comptes de la Santé emploient aussi un deuxième agrégat, la Dépense courante de Santé, qui intègre en supplément :

- les indemnités journalières ;
 - la prévention collective ;
 - les subventions reçues par le système de santé ;
 - le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire.
- En intégrant ces postes supplémentaires, on obtient un total de 815 115 millions de francs, soit 13 908 F par habitant. C'est cette définition qui est utilisée dans les

TIRÉS À PART

G. de Pouvourville.



**ÉVRY, NANTES, MARSEILLE :
UN RÉSEAU NATIONAL
DE VECTOROLOGIE**

**LES RÉGIONS AU CŒUR
DU TÉLÉTHON**

**Pour participer, organiser
une manifestation ou tout
simplement s'informer,
contacter l'AFM/Téléthon
au 01 69 47 28 28 ou sur
minitel 3615 code AFM**

TÉLÉTHON 98 : La Grande Tentative

Les 4 et 5 décembre 1998

Le 12^e Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre prochains en direct sur France 2. L'AFM appellera à la mobilisation au terme d'une année 1998 qui a marqué son engagement massif dans la mise au point des thérapies géniques.

Dans le monde entier, des chercheurs, des industriels, des investisseurs font émerger une véritable révolution médicale : l'utilisation des gènes comme médicaments pour vaincre de nombreuses maladies aujourd'hui incurables (cancers, maladies génétiques, maladies infectieuses). Pour l'AFM, la mise au point des techniques de thérapie génique, c'est la Grande Tentative des hommes de cette fin de siècle. Elle relève le défi et s'engage dans cette voie pour les 5 années à venir.

L'AFM s'appuie sur un réseau national composé de trois pôles : Généthon, le laboratoire créé grâce aux dons du Téléthon, situé au cœur de GÉNOPOLE à Évry, le laboratoire de thérapie génique du CHU à Nantes et celui de l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille. Ce réseau dispose d'équipements de pointe adaptés aux recherches thérapeutiques sur les maladies rares ou plus communes. Son objectif : concevoir, produire et mettre à disposition de la communauté scientifique des vecteurs capables de transporter le gène-médicament au cœur des cellules. Déjà, plus de 200 lots de vecteurs destinés à la recherche ont été livrés à des équipes françaises. En Europe, une dizaine de laboratoires de Belgique, Italie, Suisse, Angleterre... s'associent au réseau national pour mettre au point une base de données sur les vecteurs et organiser la production et la distribution de certains d'entre eux.

Pour contribuer à la réussite de cette Grande Tentative, le Téléthon 98 déploie, en collaboration avec France Télévision, un dispositif sans précédent. Cette année, la parole est donnée aux régions. 4 villes se partageront l'antenne pendant trente heures : Angers (Maine-et-Loire), Jonzac (Charente-Maritime), Bayeux (Calvados) et Strasbourg (Bas-Rhin). L'Aude, autour de Castelnaudary, et le Jura, autour de Lons-le-Saunier, seront traversés par des centres de promesses itinérants. Dans toute la France, 133 équipes de bénévoles préparent déjà cette 12^e édition. Leur objectif : renouveler la mobilisation exceptionnelle qui, en 1997, avait rassemblé quatre millions de personnes dans plus de 10 000 animations et permis de collecter 413 millions de francs.

Les 4 et 5 décembre prochains, l'AFM aura besoin de l'engagement de tous pour obtenir les moyens de conduire la Grande Tentative.

Pour en savoir plus sur le 12^e Téléthon et sur les actions de l'AFM, le Journal du Téléthon 98 est disponible sur simple demande à : AFM - 1, rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 Évry Cedex.

Contact presse : Emmanuelle Guiraud/AFM Tél. : 01 69 47 28 28



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 190 reconnue d'utilité publique
1, rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 Évry Cedex
Téléphone : 01 69 47 28 28 - Télécopie : 01 69 47 29 56
Siège social : 13, place de Rungis - BP 419 - 75013 Paris